

CATALOGUE DE FORMATIONS

EXAMEN
DU PERMIS DE
CHASSER

CHASSE
ACCOMPAGNÉE

SÉCURITÉ
À LA CHASSE
COLLECTIVE
À TIR DU
GRAND GIBIER

EXAMEN
INITIAL DU GIBIER
ET VENAISON

CHASSE À L'ARC

PIÉGEAGE

CHASSE À
L'APPROCHE
ET À L'AFFÛT

PRÉSIDENTS
D'ACCA

CHASSE AUX
CORVIDÉS

GARDE-CHASSE
PARTICULIER



FÉDÉRATION DES
CHASSEURS
DE LA VIENNE



CALENDRIER DES FORMATIONS

FORMATIONS	PÉRIODE DE FORMATION	PAGE
Examen du permis de chasser	Janvier à décembre	6
Chasse accompagnée	Juillet à août	7
Sécurité à la chasse collective à tir du grand gibier	Avril à octobre	8
Examen initial du gibier et venaison	Septembre	9
Chasse à l'arc	Septembre	10

COMMENT S'INSCRIRE ?

Chaque année, la Fédération des Chasseurs propose sur son site de Mignaloux-Beauvoir diverses formations.

Pour vous inscrire, 2 possibilités s'offrent à vous :

- **En téléchargeant** sur notre site internet le bulletin d'inscription de la formation, en le **complétant** et le **renvoyant accompagné du chèque de caution** à la Fédération des Chasseurs.
- **En vous connectant sur votre espace adhérent «Chasseur»** et en complétant en ligne votre bulletin d'inscription.



FORMATIONS	PÉRIODE DE FORMATION	PAGE
Piégeage	Octobre à novembre	11
Chasse à l'approche et à l'affût	Mai	12
Présidents d'ACCA	Octobre	13
Chasse aux corvidés	Avril	14
Garde-chasse particulier	Septembre	15

Dans les deux cas, votre **inscription ne sera définitivement prise en compte qu'après réception de votre chèque de caution** à la Fédération.

Pour télécharger les divers formulaires ou vous inscrire en ligne, **rendez-vous sur le site internet de la Fédération** : www.chasseenvienne.com



BOURSE AUX TERRITOIRES

De nouveaux territoires de chasse
à portée de clic

www.chasseenvienne.com

IMAGINEZ

OÙ VOUS ALLEZ POUVOIR CHASSER
ET PARTAGEZ VOTRE PASSION !

> Jeune chasseur ?

Chasseur à la recherche
d'un nouveau territoire ?
Chasseur en recherche de
nouvelles sensations
à la chasse ?

Cet espace est pour vous !

> Responsable de chasse à
la recherche de chasseur ?

**Déposez vos offres
de journées ou
d'actions de chasse
disponibles.**



COMPLETEZ VOTRE ÉQUIPE DE CHASSE.
DÉPOSEZ VOS OFFRES !



LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur, Chers Amis Chasseurs,

La Fédération des Chasseurs de la Vienne a le plaisir de vous présenter son nouveau guide des formations disponibles pour l'ensemble des chasseurs.

Pour mémoire, la Fédération des Chasseurs a parmi ses missions, la formation initiale et permanente du chasseur. Elle forme les nouveaux pratiquants, enrichit les connaissances de ses adhérents, développe de nouveaux centres d'intérêt et répond aux missions de service public confiées par l'état.

Face aux évolutions et aux attentes de la société, les chasseurs doivent s'adapter en permanence et évoluer pour rendre la chasse utile et durable. Les chasseurs doivent démontrer leurs compétences en matière de gestion de la faune sauvage, des milieux naturels et de préservation de la biodiversité.

La sécurité envers nous-mêmes et tous les usagers de la nature demeure un enjeu incontournable et prioritaire, en toutes circonstances. C'est à ce titre que depuis de nombreuses années votre Fédération a fait de la formation l'une de ses nombreuses priorités. Que ce soit en matière de sécurité, de gestion des adhérents ou de traitement de la venaison, votre Fédération essaie de vous transmettre l'ensemble des informations essentielles suivant la réglementation en vigueur.

Les formations dispensées par la Fédération s'adressent aussi bien aux nouveaux chasseurs avec la formation au permis de chasser qu'à des chasseurs aguerris à la recherche de perfectionnement notamment avec la formation sécurité.

Pour cela, la FDC86 propose des formations s'inscrivant dans un cadre réglementaire précis, mais également d'autres formations destinées à parfaire les connaissances et les compétences du chasseur. Elle s'appuie sur un personnel administratif et technique qualifié et, si besoin, fait appel à des bénévoles ou des intervenants extérieurs. Toutes les formations se déroulent au siège de la FDC86 à Mignaloux-Beauvoir.

Plus de 150 journées de formation sont proposées par an. Chaque année, la FDC86 organise des formations à l'attention des personnes qui ont la volonté de s'informer sur les techniques et la réglementation de plus en plus complexe qui encadrent l'activité « chasse ».

Toutes les formations dispensées par la Fédération sont gratuites.

Pour faciliter votre inscription, l'ensemble des informations relatives à ces formations sont régulièrement mises à jour et relayées sur notre site internet.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les services de la Fédération au 05 49 61 06 08 ou fdc86@chasseenvienne.com

Michel CUAU
Président

EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER



OBJECTIFS

**Se préparer à l'examen
du permis de chasser**

Public : Toute personne désirant chasser, âgée de 15 ans ½ révolu

Lieu : Fédération des Chasseurs de la Vienne,
MIGNALOUX-BEAUVOIR

Durée : • Formation pratique 4h
(8h30 - 12h30 ou 13h30 - 17h30)
• Formation théorique 2h30 (19h - 21h30)

Modalités d'inscription : Bulletin d'inscription auprès de la FDC 86,
chèque de caution de 50€ pour l'absentéisme et location des DVD
avec un chèque de caution de 40€.



PROGRAMME

> Formation pratique

Parcours du permis de chasser avec 3 ateliers :

- Simulation de chasse au petit gibier avec manipulation d'un fusil de chasse en toute sécurité, mise en situation de tir et passage d'obstacle (clôture et fossé), rangement du fusil pour son transport
- Tir réel sur plateau d'argile en respectant les règles de sécurité et d'identification
- Simulation de participation à une chasse au grand gibier avec manipulation d'une carabine de chasse et tir sur sanglier courant.

> Formation théorique

- L'examen du permis de chasser
- Organisation de la chasse, législation, sécurité à la chasse et hors chasse, modes de chasse et comportement du chasseur
- Test de connaissances et découverte des questions éliminatoires

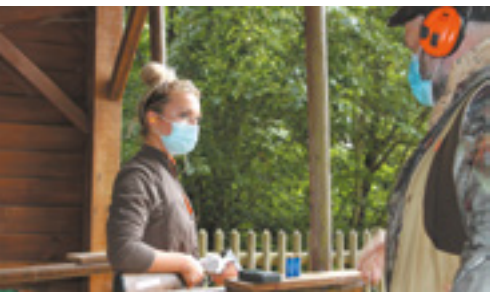


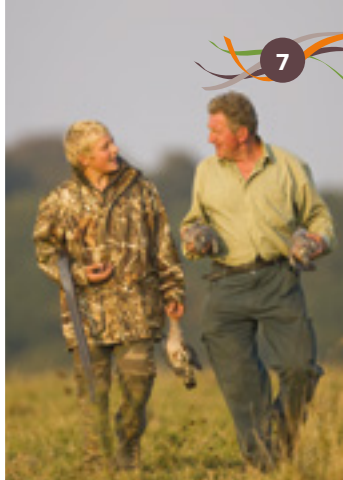
Remise d'un document de révision et liens internet



BESOINS PARTICULIERS :

- Prévoir une tenue adaptée aux conditions météorologiques pour la partie pratique
- Gilet de battue ou veste avec des poches latérales
- Une pièce d'identité (CNI ou Passeport)





CHASSE ACCOMPAGNÉE



OBJECTIFS

Obtenir une autorisation de chasse accompagnée

Obtenir une attestation de parrainage

Public : Toute personne désirant chasser accompagnée, âgée de 14 ans ½ révolus, doit être obligatoirement accompagnée de son ou ses parrains

Toute personne désirant parrainer (avoir 5 ans de permis de chasser)

Lieu : Fédération des Chasseurs de la Vienne,
MIGNALOUX-BEAUVOIR

Durée : Formation pratique 4h
(8h30 - 12h30 ou 13h30 - 17h30)

Modalités d'inscription : Bulletin d'inscription auprès de la FDC 86,
chèque de caution de 30€



PROGRAMME

> Formation pratique

Parcours du permis de chasser avec 2 ateliers :

- Simulation de chasse au petit gibier avec manipulation d'un fusil de chasse en toute sécurité, mise en situation de tir et passage d'obstacle (clôture et fossé)
- Simulation de participation à une chasse au grand gibier avec manipulation d'une carabine de chasse et tir sur sanglier courant.



Remise de l'autorisation de chasse accompagnée et des attestations de formation aux parrains



BESOINS PARTICULIERS :

- Prévoir une tenue adaptée aux conditions météorologiques pour la partie pratique
- Une pièce d'identité (CNI ou Passeport)

SÉCURITÉ À LA CHASSE COLLECTIVE À TIR DU GRAND GIBIER



OBJECTIFS

Être capable d'organiser une chasse collective à tir au grand gibier
Être capable de déterminer ses angles de sécurité et la ou les zones de tir
Être capable de manipuler son arme en toute sécurité

Public : Responsable de chasse, chef de ligne, chasseur posté, traqueur

Lieu : Fédération des Chasseurs de la Vienne, MIGNALOUX-BEAUVOIR

Durée : 4h
(8h30 - 12h30 ou 13h30 - 17h30)

Modalités d'inscription : Bulletin d'inscription auprès de la FDC 86, chèque de caution de 30€



PROGRAMME

> Formation théorique et pratique

- La chasse à tir au grand gibier : Le SDGC 86, la battue, le responsable, le registre de battue, le chef de ligne, le tireur posté, le poste, les traqueurs, les consignes de sécurité, les sonneries, les accidents de chasse
- Savoir prendre ses angles de sécurité
- Organiser sa chasse : exercices pratiques en salle
- Les bons gestes à adopter pour la chasse au poste
- Organiser une ligne de tir, un poste, définir et matérialiser ses angles de sécurité et manipuler son arme en toute sécurité : exercices en extérieur



Remise de documents et de l'attestation de formation



BESOINS PARTICULIERS :

- Prévoir une tenue adaptée aux conditions météorologiques pour la partie en extérieur, un gilet ou veste de couleur vive, votre arme de chasse utilisée en battue grand gibier
- Prévoir une clé USB pour obtenir les documents sous forme digitale





EXAMEN INITIAL DU GIBIER ET VENAISON



OBJECTIFS

Être capable de réaliser un examen initial du gibier
Connaître les bonnes pratiques d'hygiène relatives au traitement de la venaison

Public : Responsable de chasse, chasseur

Lieu : Fédération des Chasseurs de la Vienne,
MIGNALOUX-BEAUVOIR

Durée : 4h
(13h30 - 17h30)

Modalités d'inscription : Bulletin d'inscription auprès de la FDC 86,
chèque de caution de 30€



PROGRAMME

> Formation théorique et pratique

- Rappels réglementaires : la réglementation, les chiffres clés sur le gibier, les modalités de cession du gibier et les principaux points relatifs à l'hygiène
- Examen initial du gibier sauvage : notions d'anatomie et de pathologie, organes sains et carcasses conformes, anomalies sur organes et carcasses.
- Gestes à connaître (au laboratoire) : techniques d'éviscération du grand gibier, examen initial sur un sanglier, prélèvements pour la recherche des larves de trichine
- Arbre décisionnel : remplir la fiche d'examen initial



Remise de documents et de l'attestation de formation



BESOINS PARTICULIERS :

- Prévoir une clé USB pour obtenir les documents sous forme digitale



OBJECTIFS

Obtenir l'attestation de formation à la chasse à l'arc obligatoire pour chasser à l'arc

Public : Chasseur désirant chasser à l'arc

Lieu : Fédération des Chasseurs de la Vienne,
MIGNALOUX-BEAUVOIR

Durée : 1 journée
(9h - 12h et 13h30 - 17h30)

Modalités d'inscription : Bulletin d'inscription auprès de la FDC 86,
chèque de caution de 30€



PROGRAMME

> Formation théorique et pratique

- Présentation du matériel : arcs traditionnels, arc droit (long bow), arc à double courbure (recurve), arc à mécanisme (ou arc à poulie), la flèche de chasse, les pointes de chasse
- Conditions de tir : le tir de chasse avec viseur, tir sans viseur, tir instinctif
- Techniques d'affût et d'approche
- Sécurité
- Réglementation
- Manipulation des différents types d'arcs et tirs sur cible 3D



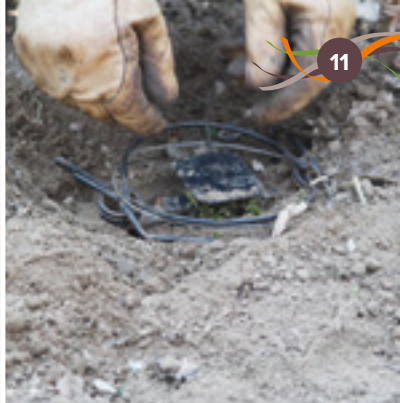
Remise de documents et de l'attestation de formation



BESOINS PARTICULIERS :

- Prévoir une tenue adaptée aux conditions météorologiques pour la partie en extérieur
- Possibilité d'amener son arc personnel
- Prévoir une clé USB pour obtenir les documents sous forme digitale





PIÉGEAGE



OBJECTIFS

Obtenir l'agrément de piégeage

Public : Toute personne désirant piéger

Lieu : Fédération des Chasseurs de la Vienne,
MIGNALOUX-BEAUVOIR

Durée : 2 journées
(8h - 12h30 et 13h30 - 18h)

Modalités d'inscription : Bulletin d'inscription auprès de la FDC 86,
chèque de caution de 30€



PROGRAMME

> Formation théorique et pratique

1^{re} journée :

- Législation relative au piégeage : présentation des différentes catégories de pièges ainsi que leurs spécificités réglementaires
- Mécanique des pièges
- Sensibilisation aux risques sanitaires
- Présentation de l'ADPV (Association Départementale des piégeurs de la Vienne)

2^e journée :

- Sentier de piégeage avec pose des pièges en conditions réelles
- Biologie des différentes espèces qu'un piégeur est susceptible de rencontrer
- Reconnaissance des empreintes
- Contrôle des connaissances



Remise des documents de synthèse et de l'attestation de formation



BESOINS PARTICULIERS :

- Prévoir une tenue adaptée aux conditions météorologiques pour la partie en extérieur
- Prévoir une clé USB pour obtenir les documents sous forme digitale

CHASSE À L'APPROCHE ET À L'AFFÛT



OBJECTIFS

Améliorer ses connaissances et ses compétences en matière de chasse à l'approche, à l'affût / au tir d'été

Public : Chasseur

Lieu : Fédération des Chasseurs de la Vienne,
MIGNALOUX-BEAUVOIR

Durée : • Formation théorique et pratique 1 journée
(8h - 12h et 13h30 - 17h30)

Modalités d'inscription : Bulletin d'inscription auprès de la FDC 86,
chèque de caution de 30€



PROGRAMME

> Formation pratique

- Technique de chasse du renard en été
- Équipement + présentation du matériel
- Notion de réglage de l'optique
- Ciblage de l'arme et tir sur une cible renard à 50 et 100m

> Formation théorique

- La réglementation
- La connaissance des espèces (renard, chevreuil, cerf, sanglier)
- Comportement du chasseur
- Sécurité
- Armement et optique



Remise des présentations par clé USB



BESOINS PARTICULIERS :

- Prévoir une tenue adaptée aux conditions météorologiques pour la partie pratique
- Amener son arme, ses munitions, sa canne de tir et son équipement
- Prévoir une clé USB pour obtenir les documents sous forme digitale





PRÉSIDENTS D'ACCA



OBJECTIFS

Améliorer ses connaissances et ses compétences en matière de gestion d'une ACCA

Public : Président d'ACCA et d'AICA

Lieu : Fédération des Chasseurs de la Vienne,
MIGNALOUX-BEAUVOIR

Durée : Formation théorique et pratique 1 journée
(8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30)

Modalités d'inscription : Bulletin d'inscription auprès de la FDC 86,
chèque de caution de 30€



PROGRAMME

> Formation théorique

- Généralités sur la chasse et les ACCA
- Le fonctionnement des ACCA, le territoire et les sociétaires
- L'Assemblée Générale, le CA et le bureau
- Le règlement intérieur et de chasse, la discipline et les sanctions

> Formation théorique et pratique à l'organisation de la chasse à tir au Grand Gibier et la SÉCURITÉ

- La chasse à tir au grand gibier : Le SDGC 86, la battue, le responsable, le registre de battue, le chef de ligne, le tireur posté, le poste, les traqueurs, les consignes de sécurité, les sonneries, les accidents de chasse
- Savoir prendre ses angles de sécurité
- Organiser sa chasse : exercices pratiques en salle
- Les bons gestes à adopter pour la chasse au poste
- Organiser une ligne de tir, un poste, définir et matérialiser ses angles de sécurité et manipuler son arme en toute sécurité : exercices en extérieur



Remise des documents de présentation et de l'attestation de formation



BESOINS PARTICULIERS :

- Prévoir une tenue adaptée aux conditions météorologiques pour la partie pratique, un gilet ou veste de couleur vive, votre arme de chasse utilisée en battue grand gibier
- Prévoir une clé USB pour obtenir les documents sous forme digitale

CHASSE AUX CORVIDÉS



OBJECTIFS

Améliorer ses connaissances et ses compétences en matière de chasse aux corvidés
Connaître la réglementation

Public : Chasseur

Lieu : Fédération des Chasseurs de la Vienne,
MIGNALOUX-BEAUVOIR

Durée : Formation pratique 4 heures
(8h30 - 12h30 ou 13h30 - 17h30)

Modalités d'inscription : Bulletin d'inscription auprès de la FDC 86,
chèque de caution de 30€



PROGRAMME

> Formation pratique

- Mise en situation sur le terrain

> Formation théorique

- Contexte et constat
- Les espèces concernées
- Cadre réglementaire d'intervention
- Technique d'intervention
- Sécurité



Remise d'un dossier contenant le formulaire de destruction à tir d'animaux nuisibles, la délégation du droit de destruction des nuisibles, le bilan des prélèvements, une fiche d'identification des espèces



BESOINS PARTICULIERS :

- Prévoir une tenue adaptée aux conditions météorologiques pour la partie pratique
- Prévoir une clé USB pour obtenir les documents sous forme digitale





GARDE-CHASSE PARTICULIER



OBJECTIFS

Obtention du certificat d'aptitude à la fonction de garde-chasse particulier

Public : Toute personne souhaitant devenir garde-chasse particulier, âgé de 18 ans avec un territoire d'agrément

Lieu : Fédération des Chasseurs de la Vienne, MIGNALOUX-BEAUVOIR

Durée : • Formation théorique 2 journées (8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30)

Modalités d'inscription : Bulletin d'inscription auprès de la FDC 86, chèque de caution de 30€



PROGRAMME

> Formation théorique

Module 1 :

Notions juridiques de base, droits et devoirs du garde particulier

Module 2 :

La police de la chasse



Remise de documents et du certificat de formation de garde-chasse particulier



BESOINS PARTICULIERS :

- Prévoir une clé USB pour obtenir les documents sous forme digitale



FÉDÉRATION DES
CHASSEURS
DE LA VIENNE

2134 Route de Chauvigny - 86550 Mignaloux-Beauvoir
05 49 61 06 08 - fdc86@chasse-en-vienne.com

www.chasseenvienne.com